

MOLINES EN QUEYRAS

Le circuit court de l'électricité !

Le parc naturel régional du Queyras a initié en 2012 la mise en place d'un plan climat pour préfigurer les évolutions climatiques en vue de s'organiser pour produire des énergies renouvelables, « non productrices de gaz carbonique et de gaz à effet de serre, jusqu'à ce qu'Ener'Guil prenne le relais » explique son président, Yves Goïc.

« Depuis une dizaine d'années, on produit de l'électricité photovoltaïque parce qu'on est engagé dans la transition énergétique et la production d'énergie renouvelable. Aujourd'hui, on inaugure la production d'énergie en vente directe aux citoyens locaux. On a un groupe d'autoconsommation collective, nos toits produisent de l'électricité via des panneaux photovoltaïques. Des consommateurs utilisent cette énergie en direct et on essaie d'adapter la production et la consommation des différents coopérateurs qui sont inscrits dans cette démarche ».

LE CIRCUIT COURT DE L'ÉLECTRICITÉ

Dix sites comptant trois commerces et sept bâtiments et équipements communaux (mairie, école, médiathèque, les garages...) consomment en direct la production d'énergie des panneaux photovoltaïques d'une puissance de 27kWc installés sur la toiture de l'hôtel l'Équipe par l'entreprise d'Embrun CRA.

Quel avantage ? Une partie de leur consommation est indépendante du prix de marché, « on détermine un prix qui est quasiment stable pour les 3 années à venir pour éviter les situations, comme il y a deux ans, où les prix ont évolué de manière complètement anarchique ».

C'est bien là l'enjeu de cette démarche, **assurer la stabilité des prix**, il ne s'agit pas de payer son électricité moins cher mais de s'assurer qu'une partie des factures resteront maîtrisées et raisonnables car décorrélée des fluctuations du marché européen.

La coopérative Ener'Guil a investi des fonds citoyens, publics et privés afin de mener ce projet sur le territoire du Queyras.

Un investissement de près de 50 000 € qui comprend l'installation et tout le volet administratif et technique parfois complexe. Les 15 administrateurs bénévoles ont porté à bout de bras ce dossier et le recours à un bureau d'étude a été essentiel pour faire aboutir le projet.

UN PROJET NOVATEUR

C'est le bureau d'ingénierie ÉNOTÉA, spécialisé dans

La coopérative citoyenne Ener'Guil, qui compte environ 300 membres, a installé des panneaux solaires sur le toit de l'hôtel l'Équipe pour alimenter une dizaine de consommateurs locaux à Molines en Queyras sur le principe dit d'autoconsommation collective. Une première dans les Hautes-Alpes.



les projets d'autoconsommation collective, qui a été retenu. Son représentant Maxime Villien était présent à l'inauguration : « L'autoconsommation, c'est le fait de produire et de consommer sur site. Le faire de manière collective veut dire que l'on a plusieurs sites de production et cette électricité, on va la partager dans une zone assez proche » vulgarise-t-il.

Techniquement, « on utilise le réseau public de distribution qui est géré par Enedis et on va comptabiliser toute la production. À l'autre bout, on va comptabiliser aussi toutes les consommations qui sont faites quasiment en temps réel sur un pas de temps 15 minutes. Et cette production va être répartie en fonction des besoins et donc de la consommation ». Les commerces et services qui ont une ouverture significative à l'année ont été privilégiés.

Et quand il n'y a pas de soleil ? L'électricité est achetée aux fournisseurs habituels de chacun des sites. Aucun compteur supplémentaire ne sera placé, les compteurs existants fonctionnent pour ce type de fourniture d'énergie. « Des factures trimestrielles seront éditées pour suivre sa consommation, qui sera également consultable sur un portail numérique dédié où chacun pourra se connecter ».

Et la production qui ne serait pas consommée ? « Les études réalisées en amont montrent qu'il y a plus de 90% de la production qui est consommée sur les 10 sites. On a choisi dans un premier temps de ne pas augmenter à plus d'autoconsommateurs. Les 10% restant iront vers un acheteur de surplus, pour le moment, c'est EDF obligation d'achat, mécanisme de l'État, et après, il peut être fait le choix de rendre ce surplus de production à d'autres fournisseurs ».

Pour Maxime Villien, l'innovation vient du fait que « l'on a obtenu une dérogation du ministère de l'énergie pour que cette opération s'étende à l'ensemble du Queyras ».

Yves Goïc expliquera que cette opération pourra se faire sur deux cercles de 20km « ce qui fait qu'en les positionnant bien, on pourrait couvrir l'ensemble du Guillevin-Queyras. À partir de maintenant, toutes les productions d'énergie renouvelables qu'on fera, rentreront dans cette opération d'autoconsommation collective. Ce sera essentiellement des toits photovoltaïques, parce qu'on a choisi d'équiper des installations qui existent, pour ne pas être en concurrence avec les terrains agricoles ou les zones naturelles. On suit aussi des pistes sur le turbinage de l'eau potable, on ne s'interdit aucune évolution dans l'avenir pour se diversifier ».

UNE ACTION CITOYENNE

Le projet vise à développer la production d'énergie renouvelable tout en impliquant les citoyens dans la transition énergétique. Chaque autoconsommateur devient sociétaire et ces discussions « permettent de s'approprier ce qu'est l'énergie dont on a besoin chez nous ».

Yves Goïc ajoute que cela « permet de discuter de ce qu'est la production d'énergie, la consommation, les problèmes de stockage, les compromis à faire entre les zones anthropisées comme les parkings, les toitures, éventuellement l'installation sur des zones délaissées autour des autoroutes, des gares etc... et de négocier, de comprendre les enjeux et l'attention qu'on doit porter à ne pas détruire autre chose en faisant de l'énergie renouvelable ».

Hors de question de déboiser pour installer des panneaux photovoltaïques !

Anna Fréjus

Une réunion d'information se tiendra le 8 janvier -
Site internet : www.energuil.fr